



**Les Amis
du Funiculaire
de Besançon**



Assemblée Générale ordinaire du 26 juin 2023 Procès – verbal

L'assemblée générale de l'association Les Amis du Funiculaire de Besançon s'est réunie le vendredi 26 juin 2023 à 20 heures, au centre Pierre Mendès France - Maison des Associations (3, rue Beauregard) à Besançon.

Membres présents :

Patrick DIGNAC, Gérald DEMOULIN, Pierre DAGUET, Alexandre JURY, Christophe GRAS, Daniel ORCEL, Michel ROUGE, Hervé DEVILLE, Denis AUBERTEL, Luc AUBERTEL, Martine ROBIN, Charles-Olivier PONS, Benjamin GOIZET, Patrick SIMON, Brigitte GIRARDOT, Sylvie VACHEY, Anne BUISSONNIER, Tristan MERRIEN.

Procurations de vote :

Jean-Bernard LEMOINE, Eliane POCHON

Rappel de l'ordre du jour :

- Présentation du rapport moral 2022 et délibération
- Présentation du rapport financier 2022 et délibération
- Présentation du programme d'activités 2023 et délibération
- Présentation du budget prévisionnel 2023 et délibération
- Etablissement du montant de la cotisation 2023
- Renouvellement du Conseil d'Administration

LECTURES ET DELIBERATIONS

Rapport moral 2022 :

Après avoir ouvert l'assemblée générale par un mot d'accueil et de remerciement, le Président Alexandre JURY donne lecture de son rapport moral pour l'année passée.

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés, l'assemblée générale approuve le rapport moral 2022.



Les Amis du Funiculaire de Besançon



Rapport financier 2022 :

Le Président donne lecture du bilan comptable, compte de résultat et de la section analytique des deux années écoulées.

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés, l'assemblée générale approuve le rapport financier 2022.

Programme d'activités 2023 :

Le Président donne lecture du programme d'activités pour l'année 2022. Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés, l'assemblée générale approuve le programme d'activités 2023.

Budget prévisionnel 2023 :

Le Président présente le budget prévisionnel 2023. Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés, l'assemblée générale approuve le budget prévisionnel 2023.

Cotisation 2023 :

Le président rappelle que la cotisation est actuellement de 10 euros et propose, en accord avec le conseil d'administration, de garder le même montant de cotisation pour l'année 2023.

A l'unanimité des suffrages exprimés, l'assemblée générale approuve cette proposition. Un appel de cotisation sera donc prochainement lancé sur cette base de 10 euros.

Renouvellement du Conseil d'Administration :

Michel ROUGE est démissionnaire. Les autres membres du conseil souhaitent se représenter.

Deux personnes parmi l'assemblée proposent leur candidature : Tristan MERRIEN, Patric SIMON.

La nouvelle liste des administrateurs, proposée à l'approbation de l'assemblée générale, est la suivante : Alexandre JURY, Daniel ORCEL, Patrick DIGNAC, Benjamin GOIZET, Gérald DEMOULIN, Pierre DAGUET, Christophe GRAS, Tristan MERRIEN et Patric SIMON



**Les Amis
du Funiculaire
de Besançon**



A l'unanimité des suffrages exprimés, l'assemblée générale approuve cette nouvelle liste qui constitue désormais le conseil d'administration.

L'assemblée générale prend acte du fait que la nouvelle liste des membres du Conseil d'Administration, ainsi que les documents comptables nécessaires (bilan et compte de résultat 2022) seront envoyés aux collectivités territoriales partenaires de l'association.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures.

De l'assemblée générale il a été dressé le présent procès-verbal signé par le président et le Secrétaire.

Le président,

Le Secrétaire